

## Comment nous contacter ?

Sur votre propre initiative, sur conseil d'un proche, de votre médecin traitant ou de tout autre professionnel de santé ou social. :

En prenant rendez-vous auprès du secrétariat du CMPS au **02.97.50.81.50**



En vous présentant directement au CMPS

### Le CMPS comprend :

**BELLE-ILE—LE PALAIS** - Quai Roussel

**CMP** : ouvert 2 jours par semaine

**Groupe thérapeutique** : 1 fois par mois

**QUIBERON** – Maison de Santé - Place du Varquez

**CMP** : accueil infirmier, ouvert 4 jours par semaine

**PLUVIGNER LANDEVANT**

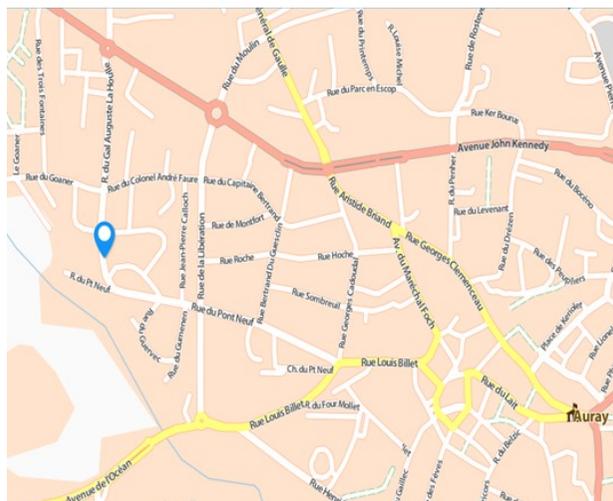
**Groupe thérapeutique** : 2 fois par mois

## Les soins sont pris en charge

Les informations sont enregistrées dans un **Dossier Patient Informatisé** permettant d'assurer la continuité des soins. L'ensemble des logiciels informatiques utilisés par l'EPSM Morbihan est soumis et a fait l'objet d'une autorisation par la CNIL (Commission Nationale des Informations et Libertés) dans les conditions fixées par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

## Où nous trouver?

### Le Centre Médico-Psychologique de Secteur



**Le Gumenen—Ilot 8**  
**19, rue Général La Houle**  
**56400 AURAY**

☎ **02.97.50.81.50**

Accueil du Lundi au Vendredi, de 8h30 à 17h30



En dehors des horaires d'ouverture, si urgence, contacter le 15.

EPSM Morbihan  
22 rue de l'Hôpital - 56890 Saint-Avé  
02.97.54.49.49 - [www.epsm-morbihan.fr](http://www.epsm-morbihan.fr)  
Service Communication - Septembre 2021

## CMPS D'AURAY

Centre Médico-Psychologique de Secteur



Accueil du Lundi au Vendredi  
de 8h30 à 17h30  
et sur rendez-vous

**Le Gumenen - Ilot 8**  
**19, rue Général La Houle**  
**56400 AURAY**  
**02.97.50.81.50**

## Qui sommes-nous ?

**Le Centre Médico-Psychologique de Secteur (CMPS), composé de professionnels de l'Établissement Public de Santé Mentale du Morbihan, est le premier interlocuteur et le pivot de l'organisation des soins en santé mentale sur un territoire.**



### Les missions du CMPS :

- Accueil, information, évaluation, orientation
- Consultations médicales, infirmières, psychologiques et sociales.
- Entretiens individuels, thérapies de groupe,
- Activités thérapeutiques individuelles et/ou de groupe,
- Visites à domicile.

**Le CMPS travaille en réseau avec les partenaires du territoire (secteur) du champ social, médico-social et sanitaire.**

Le CMPS regroupe un Centre Médico-Psychologique (CMP), un Hôpital de Jour (HJ) et un Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP), sur un ou plusieurs sites.

## Les professionnels

Une équipe pluridisciplinaire à votre écoute :

- Psychiatres
- Psychologues
- Assistantes sociales
- Cadre de santé
- Infirmier.e.s
- Aides-soignants
- Aide-Médicaux-Psychologiques
- Psychomotriciens
- Secrétaires Médicales
- Agents de services hospitaliers



**L'ensemble du personnel est tenu au secret médical et professionnel.**

## Qui accueillons-nous ?

Les soins spécialisés en santé mentale s'adressent à une **population âgée de plus de 18 ans**, et domiciliée dans les communes suivantes :

Auray, Bangor, Belz, Brech, Camors, Carnac, Crach, Erdeven, Etel, Hoedic, Ile-d'Houat, La Trinité-sur-Mer, Landaul, Landévant, Le Bono, Le Palais, Locmaria, Locmariaquer, Local-Mendon, Ploemel, Plougoumelen, Plouharnel, Plumergat, Pluneret, Pluvigner, Quiberon, Sainte-Anne-d'Auray, Saint-Philibert, Saint-Pierre-Quiberon, Sauzon

